



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20221018-DBC20221018_01-DE
Reçu le 22/11/2022
Publié le 22/11/2022

N° DBC 20221018-01

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71

www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

19

Membre du Bureau représenté :

2

Membres présents sans voix
délibératives : 1

Total votants : 20

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2022 à 13H00

Date de la convocation : 13 Octobre 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 18 Octobre 2022 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST (départ à 14h30), Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Martine MUNOZ, Philippe BLANCHOZ, Georges LOPEZ, Jean Eric GARRET, Jean-François DELAIRE, Thomas BARNERIAS, Éric CABROLIER, Didier ROMEUF, Jany BROUSSE.

Membres du Bureau absents excusés :

Hélène BOUDON, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Caroline GUELON, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Claude GOUILLON-CHENOT, Sylvain HERMAN

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Sophie DELAIGUE à Stéphane RODIER
Patrick SAUZEDDE à Frédéric CHONIER

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

PROJET D'ACQUISITION DU SITE EX REXO SUR LA COMMUNE DE DORAT

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Accompagner le développement économique des entreprises locales et accueillir de nouvelles activités est une des grandes priorités de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne. L'intercommunalité, reconnue « Territoire d'industrie », mène plusieurs actions pour augmenter l'offre foncière et immobilière à destination de l'industrie dans le cadre d'un projet de territoire raisonné.

Dans ce cadre, 2 axes d'intervention s'orientent vers :

- De nouvelles disponibilités foncières en optimisation de l'existant et en extension uniquement pour les 2 Zones (FELET et RACINE) ;
- L'expérimentation de nouvelles formes d'immobilier sur la base de la remobilisation de friches

AR Prefecture

063-200070712-20221018-DBC20221018_01-DE
Reçu le 22/11/2022
Publié le 22/11/2022

La Communauté de communes a été saisie d'une opportunité sur la Commune de Dorat au niveau de l'ex-site industriel REXO. L'ensemble immobilier est aujourd'hui loué par le groupe ABBAX France pour de la logistique. Il se trouve au sein d'un ensemble foncier de près de 18 ha classé en zone Ui au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Dorat et zone A de la commune de Thiers.

Considérant l'opportunité que représente ce site pour créer un espace économique correspondant aux besoins des entreprises en privilégiant le recyclage immobilier et tout en maintenant une capacité d'accueil des activités productives, il est proposé que TDM se porte acquéreur de l'ensemble immobilier et foncier. Le prix, actuellement en discussion, se situe autour de 1,8 million d'euros.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet d'acquisition ;
- **Autorise** Le Président à signer tout document relatif à cette décision ;
- **Autorise** la création d'un budget annexe ZAE pour cet espace d'activités (délibération en Conseil Communautaire du 29 novembre 2022)

TOTAL VOTANTS : 20

Conseillers présents : 19

Représentés : 2

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon